



Mairie de NAVES

1, rue de l'hôtel de Ville
19 460 NAVES
Tél. : 05.55.26.60.16
mairiedenaves@gmail.com
naves19.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION Du CONSEIL MUNICIPAL Du Vendredi 10 juillet

L'an deux mil vingt, **le vendredi 10 juillet à 20 h 45**, le Conseil Municipal de la Commune de NAVES dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé LONGY, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 7 juillet 2020

Présents: M LONGY Hervé, Mme LATOUR-LEYRAT Fabienne, M MERCKX Michel, Mme BRUNERIE Anne-Marie, M CAPEL Gérard, Mme SEIGNOLLES Geneviève, M ESTRADÉ Jean-Bernard, Mme HEIDERICH Claudine, Mme ARNOULT Christiane, MME MALGUID-PARLANGE Karine, M MINIER Fabien, M VERNEDAL Clément, Mme BEDESSEM Julia, Mme DUCLOUX Béatrice, M MOUTON Michaël et Mme VALETTE Nathalie.

Absents excusés et représentés: M POMMET Pierre-Jean est représenté par Mme HEIDERICH Claudine, Mme VEYTIZOU Géraldine est représentée par Mme LATOUR-LEYRAT Fabienne, et M JERRETIE Christophe est représenté par Mme DUCLOUX Béatrice.

Mme VEYTIZOU Géraldine a rejoint la séance à 21h00.

Secrétaire de séance : M VERNEDAL Clément

Le Conseil Municipal réuni le vendredi 10 juillet 2020 à 20 h 45, sous la Présidence de Monsieur Hervé LONGY:

- 1°) Adopte par 19 voix pour, le procès-verbal de la réunion du 3 juillet 2020,
- 2°) Fixe, par 15 voix pour, et 4 abstentions en application des textes réglementaires la répartition des indemnités de fonction à M le Maire, aux cinq adjoints au Maire et aux neuf conseillers municipaux ayant reçu une délégation,
- 3°) Décide par 19 voix pour, de déléguer à M le Maire, en application du Code Général des Collectivités Territoriales, des fonctions en application de l'article L 2122-22 du C.G.C.T, pendant la durée du mandat à charge pour lui d'en informer le conseil municipal à postériori,
- 4°) Fixe par 19 voix pour, à six, le nombre de membres du conseil municipal au sein du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.),
- 5°) Procède à l'élection à bulletin secret des membres du C.C.A.S : Par 19 voix pour, Mme Geneviève SEIGNOLLES, Mme Claudine HEIDERICH, Mme Christiane ARNOULT, M Clément VERNEDAL, M Pierre-Jean POMMET et Mme Nathalie VALETTE ont été élus membres du conseil d'administration du C.C.A.S.,
- 6°) Désigne par 19 voix pour en qualité de délégué titulaire M Hervé LONGY et en qualité de délégué suppléant M Fabien MINIER au Conseil d'Administration, au Conseil Intérieur et au Conseil d'Exploitation de l'Etablissement Public Local d'Enseignement et de Formation Professionnelle Edgard PISANI,
- 7°) Désigne par 19 voix pour Mme Geneviève SEIGNOLLES et Mme Anne-Marie BRUNERIE, déléguées à l'Instance de Coordination de l'autonomie du canton de NAVES du secteur de TULLE-CAMPAGNE- NORD,
- 8°) Procède à l'élection, en application des textes réglementaires, des membres de la commission d'appel d'offres : Par 19 voix pour, M Gérard CAPEL, Mme Fabienne LATOUR-LEYRAT, Mme Béatrice DUCLOUX ont été élus délégués titulaires et M Michel MERCKX, Mme Géraldine VEYTIZOU et M Christophe JERRETIE ont été élus délégués suppléants,
- 9°) Propose, après vote à bulletin secret, les délégués titulaires au S.I.A.E.P Puy des Fourches Vézère : Par 19 voix pour, M Hervé LONGY, M Gérard CAPEL, Mme Claudine HEIDERICH ont été élus délégués titulaires. Par 17 voix pour Mme Géraldine VEYTIZOU, M Clément VERNEDAL et par 15 voix pour, Mme Christiane ARNOULT

ont été élus délégués suppléants, (M Christophe JERRETIE a obtenu 4 voix en qualité de délégué titulaire et Mme Nathalie VALETTE a obtenu 4 voix en qualité de déléguée suppléante),

10°) Procède à l'élection, en application des textes règlementaires, des délégués de la Fédération Départementale d'Electrification de la Corrèze appelant à siéger au secteur intercommunal d'électrification de Bar-Montane-Treignac (B.M.T) : Par 19 voix pour M Gérard CAPEL, M Clément VERNEDAL ont été élus délégués titulaires et Mme Géraldine VEYTIZOU et M Pierre-Jean POMMET ont été élus délégués suppléants,

11°) Etablit par 19 voix pour, la liste de présentation des 32 commissaires (8 seront retenus comme titulaires et 8 seront retenus comme suppléants par la Direction des Services fiscaux) pour constitution de la future commission communale des impôts directs,

12°) Constitue par 19 voix pour, une commission municipale des finances composée de :
Mme Fabienne LATOUR-LEYRAT, Mme Claudine HEIDERICH, M Clément VERNEDAL, M Jean-Bernard ESTRADÉ, Mme Geneviève SEIGNOLLES , Monsieur Christophe JERRETIE et M Michaël MOUTON,

13°) Constitue par 19 voix pour, une commission municipale des travaux composée de :
M Gérard CAPEL, M Fabien MINIER, Mme Géraldine VEYTIZOU, M Michel MERCKX, Mme Anne- Marie BRUNERIE, Mme Béatrice DUCLOUX et M Michaël MOUTON.

14°) Constitue par 19 voix pour, une commission municipale du personnel composée de :
Mme Karine MALGUID-PARLANGE, Mme Fabienne LATOUR-LEYRAT, M Fabien MINIER Mme Géraldine VEYTIZOU, M Michel MERCKX, M Christophe JERRETIE et M Michaël MOUTON.

15°) Constitue par 19 voix pour, une commission municipale des associations composée de :
Mme Karine MALGUID-PARLANGE, Mme Fabienne LATOUR-LEYRAT, Mme Géraldine VEYTIZOU, M Jean-Bernard ESTRADÉ, M Pierre-Jean POMMET, M Michaël MOUTON et Mme Béatrice DUCLOUX.

16°) Constitue par 19 voix pour, une commission municipale des affaires scolaires et petite enfance composée de :
M Michel MERCKX, Mme Christine ARNOULT, Mme Claudine HEIDERICH, M Pierre-Jean POMMET, Mme Julia BEDESSEM, Mme Béatrice DUCLOUX et Mme Nathalie VALETTE,

17°) Constitue par 19 voix pour, une commission municipale des transitions composée de : Mme Anne- Marie BRUNERIE, M Jean-Bernard ESTRADÉ, M Clément VERNEDAL, M Fabien MINIER, M Michaël MOUTON et Mme Nathalie VALETTE,

18°) Constitue par 19 voix pour, une commission municipale des affaires sociales, solidarité, lutte contre l'isolement composée de : Mme Geneviève SEIGNOLLES, Mme Karine MALGUID-PARLANGE , M Gérard CAPEL, M Jean-Bernard ESTRADÉ, Mme Anne- Marie BRUNERIE, Mme Christiane ARNOULT, Mme Claudine HEIDERICH, Mme Nathalie VALETTE et Mme Béatrice DUCLOUX.

19°) Autorise par 19 voix pour Monsieur le Maire à recruter en tant que de besoins des agents non titulaires pour remplacer des fonctionnaires momentanément indisponibles, pour faire face à un accroissement temporaire d'activité ou pour faire face à un accroissement saisonnier d'activité et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier,

20°) Approuve, par 19 voix pour, le principe d'adhésion de la commune au service de remplacement du Centre de Gestion pour bénéficier de l'intervention d'agent non titulaire en cas d'indisponibilité ou de défaillance d'un ou plusieurs fonctionnaires pour faire face à un besoin occasionnel ou saisonnier et d'autoriser Monsieur le Maire à signer tous documents nécessaires à la bonne exécution de ce dossier,

21°) Décide, par 19 voix pour, suite au courrier du 23 juin de Mme le Maire, Huguette MADELMONT adressé aux locataires de logements communaux indiquant que les loyers ne seront exceptionnellement pas facturés durant la période du Covid 19 du mois de mars au mois de juin 2020, de valider la décision de Mme Huguette MADELMONT, afin de respecter l'engagement pris par l'équipe municipale précédente,

22°) Décide, par 19 voix pour, suite aux travaux d'aménagement effectués au centre de loisirs à Lestrade ne de plus facturer l'acompte sur charge au locataire du logement situé au-dessus du centre de loisirs et ce à compter du 1^{er} juillet 2020,

23°) Décide, par 19 voix pour, suite au changement de local professionnel au 1^{er} juillet 2020 et en raison de la liquidation de la société INFINAVES au 31 décembre 2019 de rendre la caution du logement au liquidateur suivant décision du tribunal de commerce,

24°) Décide, par 19 voix pour, de mettre en place le dispositif du service civique au sein de la collectivité à compter du 1^{er} août 2020, d'autoriser M le Maire à demander l'agrément nécessaire auprès de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P), à ouvrir les crédits budgétaires correspondants et à signer tous documents liés à cette décision,

25°) Décide, par 19 voix pour, d'organiser pour les administrés intéressés, une visite gratuite et commentée au musée de Sarran au mois d'août et septembre dans le cadre de l'exposition des objets issus du dépôt de Tintignac et intitulée « Tintignac, 2000 ans et 1 jour », avec prise en charge par la commune du transport aller-retour en car depuis Naves et dont les modalités d'organisation et de diffusion auprès des administrés seront à définir,

Est informé :

- De la gestion des logements communaux précédemment confiée à Immov gestion à l'agence RE/Max,
- Du départ d'une locataire dans les locaux de la maison médicale et de la nouvelle répartition des locaux professionnels loués entre les trois anciens locataires et de l'arrivée d'une diététicienne et ce à compter du 1^{er} juillet 2020,
- Suite à la réunion avec les associations, de la tenue du marché de producteurs le mercredi soir durant la période estivale, comme les années passées avec des modalités d'organisation modifiés en raison du covid 19,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 heures 45 minutes.

Le 17 Juillet 2020

L'adjointe au Maire, par délégation,




Fabienne LATOUR-LEYRAT